

Réf: Dossier 319322

Avis de constitution

SOCIETE « ALTRAL FORMATION en abrégé ALTRAL » en abrégé « ALTRAL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE,
NON LOIN DE L'IMMEUBLE LUMINA SUITES LOT 1144, ILOT
47, Academiealtral@gmail.com, Lot 1144, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALTRAL FORMATION en abrégé

ALTRAL » en abrégé « ALTRAL »

Objet : FORMATION DES PROFESSIONNELS, FORMER LES ENSEIGNANTS DU PRIVE, CONSEILS ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE,
NON LOIN DE L'IMMEUBLE LUMINA SUITES LOT 1144, ILOT
47, Academiealtral@gmail.com, Lot 1144, Ilot 47

Dirigeant(s) M N'DRI KOUAME MARCELIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05832 du 12/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35324/GTCA/RC/2024 du 12/06/2024

